

Jean-Pierre Hassoun et Vinh Phong Tan

## Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ?

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Jean-Pierre Hassoun et Vinh Phong Tan, « Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2909.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Ministère de la culture / Maison des sciences de l'homme

<http://terrain.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://terrain.revues.org/index2909.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Terrain

Jean-Pierre Hassoun et Vinh Phong Tan

## Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ?

Pagination originale : p. 34-44



- 1 L'arrivée récente sur la scène interculturelle parisienne de populations de langue chinoise incite à se poser des questions quant à leur identité collective.
- 2 Tenter d'appréhender l'identité d'une population transplantée oblige, dans un premier temps, l'observateur à se pencher sur le passé et les caractéristiques linguistiques de cette population. Cet a priori méthodologique est illustré ici par une description-classement qui permet de reconstituer des *trajectoires individuelles et collectives* ; celles-ci aident à mieux comprendre les diverses manifestations identitaires observées dans le contexte parisien parmi lesquelles les *réseaux ethniques* — multiples et étroitement imbriqués — occupent une place centrale et dont un des exemples les plus significatifs, la tontine, sera analysé dans la deuxième partie de cet article.

### Topographie

- 3 Les quatre enclaves où se sont rassemblés les Chinois de Paris sont des points de concentration à la fois humaine et économique. Hormis cela, les quatre *chinatown* ont peu de ressemblance entre elles. La densité démographique varie et le site dans lequel se sont intégrés les habitants et les commerces est différent, ce qui donne en fin de compte un paysage spécifique à chacune des villes chinoises.
- 4 Le xiii<sup>e</sup> arrondissement abrite le quartier chinois le plus peuplé de Paris. Aucune délimitation réelle ne le sépare de son voisinage. Malgré tout, on peut situer le cœur de la ville dans un périmètre délimité par quatre voies de passage : l'avenue d'Italie, la rue de Tolbiac, le boulevard Masséna et la rue Nationale. Les gens sont logés en majorité dans des tours imposantes construites au milieu des années 70 et composées d'une trentaine d'étages. A leur pied, les commerces s'alignent le long des rues et remplissent les centres commerciaux. Le « kiosque de Choisy », qui se trouve au sortir du métro, est presque entièrement occupé par des restaurants et des épiceries chinois. Dans les galeries des Olympiades se nichent des ateliers de couture, des bijouteries et des magasins de produits surgelés. De nouveaux restaurants se sont ouverts récemment sur l'esplanade même et dans le centre commercial de Masséna.

C'est autour de 1975 que le premier noyau des Chinois originaires du Cambodge (ou Sino-Khmers) s'est établi dans le quartier. Mais l'implantation ne prit de l'ampleur qu'à partir de 1978-1979 avec l'arrivée massive des réfugiés de l'Asie du Sud-Est. Aujourd'hui le xiii<sup>e</sup> détient le record de concentration de Chinois, bien qu'il soit difficile d'avancer un chiffre exact. Cette densité humaine s'accompagne d'une infrastructure économique plus importante et plus variée qu'ailleurs. Le réseau des entreprises est large et se diversifie de jour en jour. Hormis les commerces traditionnels qui restent les plus nombreux, restaurants et bazars — mais ici ils ont la taille de vrais supermarchés —, on trouve également des salons de coiffure, pressing, salles de jeux, club-vidéo, cinéma, ateliers de confection, magasins d'appareils électriques, cabinets d'assurances... Par sa densité et l'importance de ses services, le xiii<sup>e</sup> est devenu naturellement le cœur de la communauté chinoise. Point de chute pour les nouveaux arrivants, il constitue aussi un pôle d'attraction pour les réfugiés qui habitent en province et même à l'étranger. Les gens y viennent pour se ravitailler ou pour voir de la famille. Le lieu est visité quotidiennement, mais l'animation est particulièrement intense en fin de semaine, le samedi et le dimanche. La physionomie du quartier est marquée par une opposition architecturale. Les tours massives et grises, serrées les unes contre les autres, se dressent de chaque côté de la rue, un peu en retrait, écrasant les vieux immeubles bas aux façades lépreuses et aux boutiques délabrées, jouxtant eux-mêmes de nouveaux ensembles aux toits d'argile.

- 5 Le deuxième quartier chinois est né dans le xix<sup>e</sup> arrondissement et présente une configuration toute différente. La population s'est disséminée en différents points, formant un demi-cercle sur la bordure ouest, allant de Belleville jusqu'à la station Crimée. Ici, la ville chinoise a pris racine dans une zone traditionnellement investie par des vagues successives de migrants dont chaque groupe n'a pas manqué à chaque fois de marquer l'espace à sa manière. Les Chinois se sont fondus dans un décor déjà modelé par d'autres populations minoritaires. Ainsi remarque-t-on des boutiques chinoises faisant face à des pâtisseries tunisiennes, des boucheries cachées à proximité de hammams. On relève là le même contraste architectural que dans le xiii<sup>e</sup>, bien qu'il soit moins heurté. Les ensembles modernes d'une taille plus modeste et dotés de lignes plus heureuses, s'harmonisent davantage avec les structures anciennes pourtant en pleine décrépitude. Les Chinois ont pris d'assaut les habitations modernes tout en investissant les locaux commerciaux très vétustes. Ce paysage multi-ethnique, avec ses échoppes bourdonnantes qui se succèdent dans les rues étroites et accidentées, dégage une atmosphère dont le caractère insolite s'accroît une fois la nuit venue.
- 6 Si l'on pousse un peu plus au nord, en obliquant vers l'ouest, on découvrira presque aux portes de Paris la troisième agglomération chinoise — la plus modeste et la moins peuplée. Elle est située entre le boulevard de la Chapelle et le boulevard Ney, à la jonction de quatre rues : Ordener, la Chapelle, Marx-Dormoy et Riquet. Ce quartier n'est pas compact, il se déploie de tous côtés, semblable à une gigantesque toile d'araignée, à partir de la petite place de Torcy jusqu'aux différentes gares et autres entrepôts qui l'enserrent et l'isolent ainsi comme une frontière. La plupart des Chinois logent dans la tour de Boucry, un imposant building de 28 étages, le plus élevé du secteur. Les entreprises commerciales communautaires ont pris place aux alentours du petit marché couvert de Torcy qui, par sa présence, donne un aspect un peu villageois à cet environnement.
- 7 Enfin, c'est dans le iii<sup>e</sup> arrondissement que se situe le quatrième point de peuplement chinois. C'est le quartier le plus ancien mais le moins visible<sup>1</sup>. La présence chinoise se limite à la rue Au Maire et à la rue des Gravailliers où l'implantation, qui remonte à plusieurs décennies, s'est intégrée dans un habitat vétuste. Les Chinois du iii<sup>e</sup> ne doivent pas être confondus avec ceux qui sont mentionnés plus haut dans la mesure où ils ne font pas partie du groupe des réfugiés. Venus directement de Chine populaire, ils doivent être considérés comme des immigrants économiques (Cf. carte courant migratoire n° 1). Rares sont ceux qui retournent définitivement au pays natal où cependant ils expédient une partie de leurs ressources de

façon régulière. Les signes des activités économiques sont rares, à peine visibles : épiceries minuscules, restaurants destinés à la clientèle française et entreprises de maroquinerie dont aucune des devantures n'est marquée des caractères si facilement repérables.

8 Ces regroupements territoriaux qui enrichissent les impressions du flâneur parisien fondent-ils pour autant l'existence d'une minorité ethnique ou culturelle aux contours clairement définis ?

## Langues et dialectes

9 Il faut au préalable prendre connaissance de certaines des particularités de la langue et de l'écriture chinoises. Comme dit V. Alleton, « tous les Chinois, qu'ils habitent la Mandchourie, Pékin, Canton ou Singapour, parlent une variété ou une autre de "chinois" (...). Néanmoins, dans bien des cas, il n'y a pas de communication possible entre ces hommes, pour autant qu'ils se limitent à leur parler quotidien, leur "dialecte" »<sup>2</sup>. Mais la constatation de cet éclatement linguistique doit tout aussitôt être modulée par l'unité que représente l'écriture, les caractères étant lisibles et compréhensibles par tous. Cette caractéristique tient à la tendance monosyllabique de la langue chinoise. Chaque caractère désigne une syllabe et chaque syllabe ne représente généralement qu'un seul mot<sup>3</sup>. Cette « forme graphique indépendante », l'idéogramme, n'évoque qu'un seul et même sens au lecteur quel que soit le dialecte qu'il parle. Il faut encore noter que la partie nord de la Chine, la « zone du mandarin »<sup>4</sup> est beaucoup plus homogène que les provinces du sud-est qui sont marquées par une forte hétérogénéité dialectale. C'est de ces régions côtières que sont partis la majorité des « Chinois d'outre-mer » *hua qiao*<sup>5</sup> que l'on trouve partout dans le monde. Dans certains points de ces contrées en question, « il y a autant de dialectes que de lieux » pour reprendre une définition générale de F. de Saussure<sup>6</sup>. Cette hétérogénéité linguistique se retrouve dans le monde chinois immigré, délimitant naturellement des groupes et sous-groupes qui fondent des identités dialectales. Nos enquêtes ont montré que les Chinois parisiens, à l'exception des « Wenzhou », sont issus de ces groupes méridionaux.

## M. Lam, un Chinois teochiu originaire du Cambodge : Portrait linguistique

10 M. Lam est né en 1947 à Svay Rieng (province de Svay Rieng) au Cambodge. Ses parents avaient quitté tout jeunes le sud de la Chine. Son père était parti de Puning et sa mère de Chao Yang (cf. carte des origines, courant migratoire n° 3). Le teochiu est donc sa langue maternelle.

11 M. Lam débute sa scolarité à l'école chinoise tenue par la congrégation teochiu<sup>7</sup>. C'est là qu'il s'initie à l'écriture chinoise et au mandarin. Il poursuivra ses études jusqu'en classe de 5<sup>e</sup> (quelques heures par semaine étant consacrées à la langue cambodgienne).

12 Puis il commence à travailler avec son père qui tient une épicerie. Dans ce cadre, il lui arrive de parler le khmer au contact des employés et des clients. L'entreprise paternelle ravitaillait aussi les épiceries de village, il circule régulièrement dans la campagne environnante où il doit entrer en relation avec des boutiquiers parmi lesquels des Vietnamiens. Avec le temps, il se familiarise avec la langue vietnamienne dont il garde encore aujourd'hui de solides notions.

13 Suite à l'arrivée des Khmers rouges au pouvoir, M. Lam se réfugie en Thaïlande dans le camp de Khao-I-Dang, puis à Bangkok chez son cousin, le fils de la sœur de son père. Il n'a jamais connu cette tante qui habite toujours à Puning, en pays teochiu, mais correspond de temps en temps avec elle en chinois. Pendant cet intermède thaïlandais, il baigne complètement dans sa « langue de famille » (*jia yu*).

14 Réfugié en France en 1979 (c. m. n° 11), il retrouve un frère avec qui il monte une entreprise de confection. Pour réunir le capital de départ, il emprunte à des amis teochiu venus du Cambodge, mais aussi du Laos (cf. *infra* à propos du *hui* ou tontine). A Paris, il fait connaissance avec un autre dialecte, le cantonnais, qui se diffuse à travers des films en cassettes-vidéo produits par Hong Kong. Cependant, l'entreprise familiale fait faillite et M.

- Lam se voit contraint de devenir ouvrier dans une usine française durant deux ans. Cette période lui permet d'améliorer son français. Il se marie alors avec une Teochiu de Thaïlande. Une petite fille est née, prénommée Hélène pour l'état civil, mais appelée Ai Len à la maison.
- 15 Tenté de nouveau par l'entreprise, M. Lam s'y lance cette fois-ci avec un Wenzhou (c.m. n° 1) dont la femme était son ancienne employée. Ils communiquent entre eux en mandarin, bien que le Wenzhou le parle très mal. M. Lam reconnaît oublier de plus en plus le khmer. Il est vrai qu'il a rarement l'occasion de pratiquer cette langue. Par contre, la lecture assez régulière de la presse chinoise entretient sa connaissance des caractères. Après sept ans de séjour en France, M. Lam comprend le français mais le parle difficilement.
- 16 L'itinéraire de M. Lam envisagé ici sous l'angle linguistique est-il un cas limite chez les Chinois parisiens ? Les recherches nous ont permis de mettre en lumière qu'il n'en est rien et que ce cumul de connaissances ou bribes de connaissances est non seulement fréquent mais presque général. Toutefois, selon les positions sociales et surtout selon les trajectoires migratoires, ce phénomène présente des variantes à partir desquelles on peut établir un premier classement.
- Le premier de ces « types » linguistiques repose sur un rapport central à la langue maternelle, c'est-à-dire le *dialecte d'origine* qui s'est perpétué à travers une, deux ou trois générations. Il est marqué aussi par une relation secondaire — plus faible mais réelle souvent — avec la langue nationale du premier pays d'émigration (Cambodge, Laos, Vietnam). Ajoutons un troisième trait concernant surtout les hommes de plus de trente ans, à savoir une connaissance minimale du mandarin et des idéogrammes pour ceux qui ont été scolarisés dans les écoles chinoises, assez répandues.
  - Le deuxième « type » se construit autour du premier avec l'adjonction d'un ou de deux dialectes acquis soit par fréquentation du voisinage, soit par inter-mariage, soit enfin par nécessité professionnelle. Pour cette dernière raison, on a pu se familiariser avec une autre langue, le vietnamien par exemple au Cambodge.
  - Le troisième profil linguistique s'est dessiné au cours de la dernière étape des histoires migratoires. Faisant suite aux deux premiers, il s'enrichit d'une autre langue : le thaïlandais pour les uns (c.m. n° 7) ou le vietnamien pour les autres (c.m. n° 8). Dans ce même profil, un dernier exemple : ceux, bien que rares, qui ont transité très tôt par un des pôles du monde chinois (Hong Kong ou Taïwan). Les premiers se sont initiés au cantonnais ou l'ont amélioré, les deuxièmes ont fait de même avec le mandarin.
  - Le quatrième « type » enfin, tout à fait distinct des autres, peut être observé chez les Chinois du Zhejiang (c.m. n° 1). Outre leur extrême diversité dialectale, rappelons qu'ils ont une connaissance du mandarin, au moins pour les jeunes qui ont suivi une scolarité plus longue et plus régulière.
- 17 A partir des éléments récurrents que met en lumière ce premier classement, on peut dégager deux remarques.
- 18 D'une part, on constate que cette double spécificité des Chinois parisiens (dialecte et patchwork linguistique) est aussi l'un de leurs traits distinctifs, le plus saillant si on les compare aux autres populations arrivées dans le même temps d'Asie du Sud-Est. D'autre part, cette personnalité fondée sur un noyau dialectal stable et déterminant — auquel sont venues s'ajouter des connaissances linguistiques diverses mais rudimentaires — n'est pas le résultat d'un plan d'acquisition conscient. Cependant, la formation d'un tel type de personnalité s'explique par deux sortes de facteurs. Le premier, celui qui a trait au socle culturel d'origine, tient aux particularités du domaine linguistique chinois que nous avons déjà mentionnées. En d'autres termes, il s'agit d'un fort ancrage dialectal combiné avec l'existence d'une langue véhiculaire mais pas étrangère (le mandarin) et surtout avec une forme d'écriture (les idéogrammes) aux propriétés unifiantes. A cela, on peut encore relever la possibilité relativement aisée d'acquérir des éléments d'autres dialectes, ce qui permet parfois de limiter l'enclavement dialectal.
- 19 Ainsi à l'intérieur même du groupe chinois, les inter-relations sont-elles orientées par le double principe de « la distance et de la proximité » pour reprendre les termes proposés par G.

Simmel<sup>8</sup>. En effet, considérons par exemple un Teochiu (c.m. n° 3) et un Wenzhou (c.m. n° 1). La différence de leur dialecte maternel est telle que l'intercompréhension est nulle. Par ailleurs, ces deux individus s'opposent aussi par l'histoire migratoire qui a fait du premier un réfugié et du second un simple immigré économique. Enfin, leur contexte social d'origine est extrêmement dissemblable : le Teochiu avait généralement évolué dans le monde du commerce d'une société post-coloniale, alors que le Wenzhou était paysan ou ouvrier dans un pays communiste. Rappelons aussi qu'ils se distinguent par un rapport différent à la Chine que l'un n'a jamais connue, et que l'autre vient de quitter.

20 Tout concourt donc à marquer d'éventuelles inter-relations du sceau de la « distance ». Pourtant le sentiment d'appartenir à un même groupe est réel. Il se matérialise par l'utilisation du mandarin, ou encore d'un dialecte véhiculaire comme le cantonnais que certains « Wenzhou » ont quelque peu appris lors d'un séjour à Hong Kong, ou à Paris même. Cette possibilité de communication permet d'engager de simples relations, des associations économiques voire des inter-mariages. Ainsi la « distance » (l'exemple cité ici est sans doute le plus aigu qui soit à l'intérieur de la communauté chinoise) se combine-t-elle avec une « proximité » fondée sur des inter-reconnaisances privilégiées.

21 Ce type d'inter-relations est rendu possible par un minimum linguistique commun qui met en interaction des individus historiquement distants mais ethniquement proches. Cela ne relativise pas pour autant les relations intrafamiliales ou intradialectales qui sont privilégiées, mais offre un cercle de relations plus étendu que celui dont chacun pouvait disposer en arrivant en France.

22 Toutefois, il faut encore préciser que cette « proximité » n'est pas dépourvue objectivement de « distance » puisque aucune association ou référence nationale ne vient sanctionner ces rapprochements de circonstance.

23 Le deuxième facteur qui explique la constitution de ce patchwork linguistique est lié aux multiples situations de contacts interethniques engendrées par les épisodes d'une riche histoire migratoire (*cf.* portrait de M. Lam). Ces circonstances avaient souvent incité ou forcé à des ouvertures culturelles, donc linguistiques. Tout cela conduit à considérer ces additions successives et ces particularités dialectales comme une sorte de socle de l'identité de cette population. On peut en effet émettre l'hypothèse qu'en situation migratoire l'appartenance à ces groupes dialectaux — proches et distants à la fois — permet de renouer ou de tisser des liens avec plus de commodité et que, parallèlement mais dans une moindre mesure, les connaissances linguistiques diversifiées mais rudimentaires prédisposent à engager avec hardiesse plus de relations.

24 Ainsi cumuleraient-ils l'intimité du groupe familial<sup>9</sup>, la surface relationnelle potentielle du patchwork linguistique, et surtout l'interfacilité offerte par le groupe dialectal qu'ils transportent avec eux tel un capital incorporé. Chacune de ces instances pouvant fonctionner (ou déperir) séparément ou simultanément.

25 Cependant dans le contexte parisien, ces trois atouts remplissent-ils les mêmes fonctions que dans le passé ? Autrement dit, l'identité dialectale et le bagage historique servent-ils aujourd'hui à assurer une insertion dans la société française ?

26 S'il semble présomptueux d'apporter une réponse définitive à l'heure actuelle, on peut constater néanmoins que la communauté chinoise fonctionne d'ores et déjà sur un système de réseaux divers organisés sur la base d'une appartenance familiale, dialectale, ethnique, nationale, professionnelle, ou bien jouant à la fois sur plusieurs de ces références. Le réseau qui illustre le mieux cette figure est sans doute le *hui* ou la tontine. Au niveau économique, son rôle est fondamental, offrant aux individus un choix économique et une mobilité sociale en conséquence. Le *hui* ou la tontine est une chose concrète, il possède ses règles et son vocabulaire. Par certains côtés, le *hui* s'apparente à un jeu, et bien qu'il soit toujours extrêmement difficile de « raconter » un jeu, nous allons tenter d'en faire une description.

## Un réseau : le hui ou la tontine

- 27 Le *hui* ou la tontine<sup>10</sup> est un système marqué par la dualité. Mettant en présence des partenaires au rôle différent, il comprend un enjeu financier double.
- 28 A l'origine de la formation d'une tontine, il y a un emprunteur dénommé « président » ou « chef ». Ayant un besoin important d'argent, il fait appel à un certain nombre de personnes susceptibles de l'aider. Celles-ci lui prêtent chacune une part de cette somme. Les parts étant égales, le « président » fera en sorte de réunir suffisamment de prêteurs : s'il a besoin de 100 000 F par exemple, il s'efforcera de recruter vingt personnes (si le cours des parts se situe autour de 5000 F et si cela correspond aux possibilités de ses participants). Ceux-ci lui verseront donc chacun 5000 F. Il s'agit dans cette première phase d'un emprunt. Mais cet emprunt est particulier en ce sens qu'il n'apportera aucun intérêt aux créanciers. En effet, chaque mois le « président » remboursera l'un des membres sans lui donner plus que la mise de départ (dans notre exemple 5000 F). Mais cela ne s'arrête pas là car un second processus intervient dans le *hui*.
- 29 La deuxième phase est animée par un autre enjeu d'argent. Des réunions mensuelles (elles se répéteront autant de fois qu'il y a de participants, à savoir ici vingt fois) ont lieu au cours desquelles les prêteurs (mais pas le « président ») doivent apporter une nouvelle cotisation, toutefois inférieure à la somme initiale (600 F si l'on se base sur notre exemple). La totalité de ces cotisations reviendra au plus offrant des participants. En effet, pour l'obtenir il n'en va pas de soi. Il faut avoir proposé un intérêt qui sera au bénéfice des autres. Étant donné que tout le monde peut agir de même, il faut alors donner l'intérêt le plus élevé (mettons 160 F). Les propositions sont secrètes et transmises au « chef » qui adjudgera. Il s'agit ici d'une sorte de mise aux enchères qui a donc lieu tous les mois. Poursuivons notre description. Si le chiffre gagnant était de 160 F, les autres membres du groupe verseraient chacun à l'adjudicataire  $600 - 160 = 440$  F. Ce dernier touchera ( $440 \times 19 =$ ) 8360 F en même temps que sa mise de départ que le « président » lui aura remboursée. Donc en tout 13 360 F. Précisons que l'intérêt peut varier à chaque fois et qu'il est invisible, puisqu'il est soustrait de la cotisation mensuelle. Chaque participant qui a remporté les mises, est considéré comme « mort » par les autres (il ne se rendra plus aux réunions mensuelles) car il va de soi qu'on ne peut récolter cette somme qu'une seule fois au cours du jeu. Aussi devra-t-il rembourser mois après mois 600 F aux bénéficiaires des autres adjudications. On comprend donc que la cotisation mensuelle n'est jamais connue à l'avance, puisque son montant est déterminé chaque mois par la mise aux enchères de l'intérêt. Cette dernière règle fait des acteurs non seulement des emprunteurs ou épargnants (miser n'est pas une obligation, on peut simplement se contenter d'attendre la fin du jeu en accumulant les intérêts), mais également des joueurs.

## La tontine comme réseau

- 30 Le *hui* ou la tontine se présente donc comme un cercle privé mettant en contact un nombre variable mais limité de personnes. Si ces inter-relations visent d'abord à satisfaire un but financier, elles ne se limitent pas à ce dessein pratique. Elles sont aussi fondées sur des considérations morales et sociales. En effet, le « chef » lance généralement son emprunt auprès de ses relations personnelles, « parents ou amis ». Ceux-ci lui accorderont ou non, selon leurs moyens ou leurs besoins, ce prêt. Cependant, ce cercle familial et amical est forcément restreint. Aussi le « président » compte-t-il toujours sur ces derniers pour recruter d'autres personnes intéressées afin d'élargir son réseau initial. Il les charge donc de diffuser l'information, mais surtout de persuader les éventuels participants de l'honorabilité de sa personne. Le profil du « chef » doit correspondre à certains critères jugés essentiels : il doit être un individu honnête et avoir un projet louable. Enfin, on s'assurera qu'il dispose d'arrière-suffisants pour honorer ses dettes. La *présentation* de son image de marque, de sa « face » *mian* joue un rôle primordial dans la formation du *hui* dans la mesure où ce réseau se déroule

sur un mode oral, tacite, donc complètement officieux. Aucun recours n'est possible auprès des instances officielles. La phase du recrutement s'apparente à une sorte de campagne qui est menée essentiellement par les proches du « président ». Devenant ses intermédiaires, ceux-ci recherchent activement dans leur propre réseau de relations s'ils désirent que la tontine voie le jour. En fin de compte, les tontines se créent souvent à l'intérieur de groupes restreints, ce qui leur donne généralement un caractère familial, dialectal et ethnique. Ce cloisonnement n'est pas une règle stricte, une tontine peut comprendre des gens de dialecte différent et même d'une autre ethnie (Khmers par exemple).

31 Du point de vue des prêteurs, chacun sait que le « président » est le grand bénéficiaire du groupe. En lui prêtant de l'argent sans exiger d'intérêts, on lui rend service et on lui accorde sa confiance. En retour, le « président » doit assumer des responsabilités dans le déroulement et la gestion du *hui*. Une fois par mois, il a le devoir d'organiser la mise aux enchères de l'intérêt mensuel. Selon les règles, tous les membres du groupe se réunissent afin d'assister à l'adjudication, y compris ceux qui n'ont pas l'intention de récolter l'argent. Leur participation formelle a pour but de faire monter les enchères, donc d'obtenir un intérêt plus élevé. Cependant, la tontine à Paris voit cette modalité se modifier en raison du nouvel environnement marqué par l'éloignement géographique et le manque de temps. Souvent ici, les séances n'ont pas lieu et les enchères se communiquent par téléphone. Aussi les contacts peuvent être très réduits et les gens ne jamais se rencontrer. Le « président » seul entretient des liens réels avec tout le groupe. Après les enchères, il doit s'acharner à collecter les cotisations et les remettre à l'adjudicataire. Cette gestion de la tontine exige la dépense d'un certain temps et n'est pas exempte de risques. Il est vrai que si l'un des membres tardait à payer, il devrait avancer cette somme. Ou si, par malheur, quelqu'un rompait le contrat en filant sans laisser d'adresse, le « chef » devrait rembourser de sa propre poche. D'un autre côté, si lui-même trahissait, ce serait alors tout le groupe qui en pâtirait. Dans ce jeu aux règles tacites et à l'existence officieuse, la trahison se concrétise par une véritable disparition physique. Cercle privé, le *hui* apparaît comme un réseau de relations financières et sociales dont le centre est le « chef ». Ce réseau a une vie éphémère et une fonction circonstanciée. Il dure généralement vingt ou trente mois et l'argent récolté est destiné à un projet précis, le plus souvent à caractère commercial. Cependant, une tontine n'est jamais vraiment finie en ce sens où les relations qui se sont créées perdurent bien après le terme du contrat tant la notion de don et de contre-don anime et imprègne ce système. Le « chef » garde toujours une dette envers ses anciens partenaires. Si par la suite, l'un d'eux désire former sa propre tontine, l'ancien « chef » devra alors répondre à l'appel. S'il se dérobaît, il perdrait la « face ».

32 Enfin, soulignons que les commerces et entreprises de la communauté chinoise qui ont fait surgir les *chinatowns* parisiennes, ont été mis sur pied en grande partie grâce aux tontines<sup>11</sup>. La pratique de la tontine permet outre des achats (voitures, appareils ménagers, appartements), la création de son propre commerce. En d'autres termes, en lançant une tontine, un individu employé au départ, peut devenir chef d'entreprise. Cette forme d'ascension sociale est extrêmement positivée au sein de la communauté. Le *hui* n'est qu'un exemple, mais son caractère essentiel et massif est une première réponse à la question que nous nous posons. Car si les Chinois ont recours à cet outil, c'est aussi parce qu'ils disposent d'identités grégaires (groupes familiaux, dialectaux, ethniques...) que nous avons évoquées. D'autre part, ils peuvent faire référence à d'autres expériences migratoires où ces comportements avaient déjà été adoptés.

33 Mais ces comportements peuvent-ils pour autant être considérés comme les éléments d'une stratégie sociale que les circonstances historiques marquées par la transplantation transformeraient de fait en stratégie migratoire ?

34 A partir de la réflexion de P. Bourdieu qui se refuse à voir « dans la stratégie le produit d'un programme conscient et rationnel (...) mais le produit du sens pratique comme sens du jeu,

d'un jeu social particulier historiquement défini, qui s'acquiert dès l'enfance en participant aux activités sociales » (« De la règle aux stratégies », *Terrain*, n° 4, p. 94), on peut apprécier ces premières attitudes également comme « un sens pratique comme sens du jeu », mais celui-ci étant acquis, assimilé et perfectionné au cours d'une histoire migratoire commencée il y a une, deux ou trois générations et que les liens familiaux, dialectaux et ethniques propres au monde chinois ont permis de transmettre et de reproduire. Cette sorte d'« *habitus ethnique* » dont nous ne venons d'éclairer qu'un aspect permet de mener des formes assez sophistiquées de « jeu social » mais également de « jeu de l'étranger » en accordant à ce terme la pertinence sociologique proposée par G. Simmel<sup>12</sup>. Ce dernier rapprochement veut surtout faire référence à la *mobilité* que l'on retrouve au cœur de nombreuses trajectoires comme fait observable mais aussi comme valeur. Une fois précisé ces éléments de stratégie et leurs conditions d'existence, il faut tout aussitôt en souligner les limites. En effet, ce type de capital n'est rentable qu'à l'intérieur de la sphère chinoise et dans une certaine mesure dans celle des réfugiés de l'Asie du Sud-Est à Paris. Parallèlement, il trace une sorte de frontière avec la société française et conduit par là même à un enclavement certain.

35 Ces réseaux et groupes relationnels sont hétérogènes et ne se réfèrent pas clairement à une nation ou à une culture homogène mais plutôt à des pôles du monde chinois — communautés immigrées à travers le monde, Chine populaire, Taïwan, Hong Kong<sup>13</sup> etc. — ; en ce sens, ils ne constituent donc pas véritablement une minorité culturelle mais forment plutôt une *constellation ethnique*.

---

## Annexe

---

### Notes

1 Sur l'origine de ce quartier voir C. Archaimbault, « En marge du quartier chinois de Paris » in *Bulletin de la Société des études indo-chinoises*, nouvelle série, XXVIII, n° 3, 3<sup>e</sup> trimestre, 1952, pp. 275-294.

2 Viviane Alleton, *L'écriture chinoise*, Paris, p.u.f., q.s.j., n° 1374, p. 107.

3 En mandarin, le sens de chacune de ces syllabes peut être démultiplié par l'existence de quatre tons.

4 C'est à partir de ce « parler » du nord que le mandarin s'est forgé comme langue nationale (*guo yu*). C'est le mandarin que l'on enseigne aujourd'hui dans les écoles.

5 *Hua qiao* de *hua* « la Chine » et de *qiao* « à l'étranger ». Le terme est assez fortement positif, désignant plus qu'une catégorie, un statut social.

6 F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1979, p. 276.

7 Dans le contexte indo-chinois, la congrégation (*bang hui guan*) regroupait les immigrés chinois par dialecte. Les autorités coloniales françaises avaient renforcé cette institution qui leur était très utile dans l'administration de ces populations (*indirect rule*), C.f. W.E. Willmott. *The Chinese in Cambodia*, University of British Columbia, Vancouver, 1967 et *The Political Structure of the Chinese Community in Cambodia*, Athlone Press, New York, 1970.

8 G. Simmel « Digressions sur l'étranger » in *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Ed du Champ Urbain, 1979, pp. 53-60.

9 Une des caractéristiques de cette migration est d'être composée de familles et d'être pensée sans projet de retour. Cette attitude s'explique par les situations historiques des trois pays de départ.

10 Le mot tontine vient du nom de son inventeur, un Napolitain Laurent Tonti, qui a imaginé un système au xvii<sup>e</sup> siècle de rente viagère par actions au bénéfice des derniers survivants. Balzac y fait référence dans son roman *Une ténébreuse affaire*. Ce système n'a que peu de rapport avec le *hui*. Dans le contexte colonial indo-chinois, les Français avaient utilisé ce terme

pour désigner le *hui* chinois qui s'était fortement répandu. Les Khmers pratiquent également le *hui* mais ont recours uniquement au terme français tontine.

11Cf Vinh Phong Tan : « Restaurants et ateliers. Le travail des Sino-Khmers », in *ASEMI*, « Cambodge II », XV, 1-4, 1984.

12G. Simmel, *op. cit.*

13La danse du lion introduite pour la première fois à Paris en 1983 est un des seuls traits ethniques unificateurs. Cf. Hassoun, Tan « Le bœuf, le tigre et le lion » in *Le Monde*, 23 février 1986 et « La danse du lion à Paris. Aspects d'un capital ethnique ? » in *Actes du Colloque de l'A.F.A.* « Vers des sociétés pluriculturelles », janvier 1986.

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Jean-Pierre Hassoun et Vinh Phong Tan, « Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? », *Terrain* [En ligne], 7 | 1986, mis en ligne le 19 juillet 2007. URL : <http://terrain.revues.org/index2909.html>

**Hassoun J.-P. & Y. P. Tan**, 1986, « Les Chinois de Paris : minorité culturelle ou constellation ethnique ? », *Terrain*, n° 7, pp. 34-44.

---

### ***À propos de l'auteur***

**Jean-Pierre Hassoun**

chargé de recherche au C.N.R.S.

---

### ***Droits d'auteur***

Propriété intellectuelle

---

***Index géographique*** : Paris et Ile-de-France

***Index thématique*** : urbaine (anthropologie), minorités ethniques

***Licence portant sur le document*** : Propriété intellectuelle

---